

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100715-de-100715-02-DE
Date de signature : -
Date de réception : 15/07/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2010

**OBJET : RENOVATION DES VESTIAIRES BLOC N°2 DU
STADE RENE MASSE - DECLARATION
PREALABLE**

Monsieur RIOUX, Adjoint chargé de l'Aménagement de la Ville, de l'Urbanisme et de la Sécurité, expose :

Les vestiaires du Stade René Massé bloc n°2 sont de s locaux vétustes et constituent le dernier équipement de ce type restant à rénover sur ce stade.

Un retraitement complet de ce bâtiment est programmé : traitement des façades avec modification d'ouverture, réseaux, sols, murs, plafonds, etc...

Ces locaux seront partagés par le club de football, de golf et le SNAC.

La réalisation de ces travaux nécessite le dépôt d'une déclaration préalable. Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire, à signer et déposer la déclaration préalable correspondante.

Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité

accepte les propositions énoncées ci-dessus

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 15 juillet 2010

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Philippe RIOUX

Philippe RIOUX